



## Compte Rendu

Atelier n°2 de diagnostic : « Solidarité et vivre ensemble »  
11 octobre 2012 – 18h30

### Présents :

<b><u>Participants</u></b>	
Jean-Claude VEAULEGER	Gilbert BERARDIN
Roger BLANC	Aline CULIANEZ
France DE BRIE	Louis-Paul FAURE
Danielle GONCALVES	Noémie ROCHE
Bernard HENRY	Monique OGIER
Florence MOREAU	Roland MOREAU
<b><u>Ville de Seyssinet - Pariset</u></b>	
Hélène BOISSEL	Franck GRAFEUILLE
Alain GRASSET	Anaïs PIOLET
Marc PAULIN	Christine ALLAMANO
Françoise BOMBINO	Roselyne BLIN
Carmen CUGLIELMI	Isabelle CHAZELET
Guillaume LISSY	
<b><u>ARGOS</u></b>	
Raphaël GAUTHIER	Céline RAISS
Morgane FOURNEL	



### Introduction

#### M. Marc PAULIN, Conseiller municipal délégué à l'environnement et au développement durable, expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la réalisation du diagnostic territorial sur les thématiques relatives :

- au logement et l'habitat,
- à l'emploi,
- aux services à la personne,
- à l'action sociale,
- au handicap.

Il rappelle par ailleurs qu'une démarche interne à la ville associant les élus et les agents est en cours. Des groupes de travail sont organisés afin de conduire une réflexion sur la prise en compte du développement durable dans les politiques, projets et pratiques de la collectivité.

Ce sont l'ensemble des acteurs locaux qui vont faire part de leurs idées. Il a été fait le choix que l' élu référent de l'Agenda 21 soit dans une position d'observateur des débats, et non de participant direct, afin que la parole des habitants soit libre.

L'idée générale est que chacun puisse contribuer à la réflexion et à la co-construction de la démarche de l'Agenda 21, s'impliquer dans le devenir du territoire en partageant ses idées et faire évoluer ses propres pratiques.

### Déroulement de l'Atelier 21 Citoyens

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 de la ville de Seyssinet-Pariset
- Présentation des principales données d'état des lieux concernant les thématiques
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils recherchent, à partir des données exposées et selon leur vécu et leur connaissance du territoire, des forces et des faiblesses sur l'ensemble des thématiques.
- Présentation des forces et faiblesses par un représentant de chaque groupe.
- Discussions/débats autour des forces et faiblesses établies par chaque groupe de travail.
- Détermination des forces et faiblesses prioritaires par chaque participant avec 10 gommettes à positionner. (A noter que le nombre total de gommettes est inscrit après chaque point à améliorer ou à conforter).



## L'Atelier 21 Citoyens en quelques photos





## Synthèse des discussions / débats

### Logement - habitat

#### Quelques données de cadrage

- Une préférence pour l'habitat collectif
- Une offre limitée en matière de logements sociaux : - de 10% du parc (soit 445 logements)
- Une majorité de propriétaires sur le territoire
- Des ménages installés depuis longtemps dans leur résidence, en lien avec le vieillissement de la population
- Un parc de résidences principales assez ancien (70% des logements construits avant 1974)
- Un déséquilibre entre le nombre de logements sociaux disponibles et la demande : 250 demandes en attente en 2012 sont non satisfaites. Un délai d'attente de 4 à 5 ans minimum

#### Les actions - les projets en cours

- Deux documents pour organiser le logement et les constructions futures : le Plan local de l'habitat et le Plan local d'urbanisme
- Un constat dressé par ces deux documents : peu de parcelles encore disponibles pour l'urbanisation

#### Diagnostic partagé par le groupe de travail

Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
Satisfaction par rapport aux nouvelles constructions (Alter-Ego ...) dans le quartier Nord	1	Manque de logements sociaux (et locatifs) sur la commune	11
		Nécessité d'avoir une cohérence entre le bassin d'emploi / l'habitat / les commerces et services	7
		Indisponibilité d'espaces fonciers pour la construction	6
		Besoin de plus de commerces de proximité	3
		Besoin d'une politique intergénérationnelle de l'habitat (liaison personnes âgées – jeunes ; difficulté de changement de logement)	3
		Conseils aux copropriétaires pour prendre en compte leur isolation afin de réduire les coûts d'énergie / Diagnostic global et général des copropriétés / Bâtiments publics énergivores à isoler rapidement	3
		Coût élevé des loyers	1



## Emploi

### Quelques données de cadrage

- Une stagnation du nombre d'emplois sur la commune...et une diminution du taux de chômage (à relativiser avec la crise)
- L'explication : un nombre élevé d'actifs travaillent hors de la commune
- 971 Seyssinettois habitent et travaillent dans la commune ; 4731 Seyssinettois travaillent hors de la commune (chiffres 2008)
- Entre 1999 et 2008 : davantage de retraités sur le territoire et de cadres, et moins d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires

### Les actions – les projets en cours

- Les dispositifs pour les personnes en recherche d'emploi :
  - Permanences de la Maison intercommunale pour l'emploi (MIPE) à l'Arche
  - Possibilité d'être reçu sur rendez-vous par un conseil emploi-formation de la MIPE
- Point Information Jeunes et permanences de la mission locale

### Diagnostic partagé par le groupe de travail

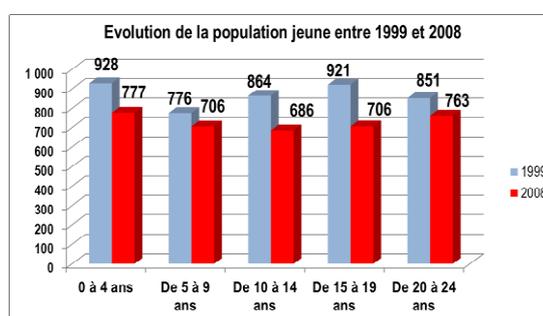
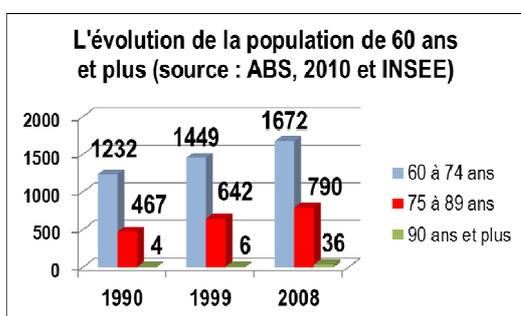
Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
		Déficit d'emplois de proximité afin de réduire les déplacements sur la commune et favoriser l'emploi des seyssinettois sur les entreprises locales / Proximité emploi / habitat	9
		Notion de proximité à l'emploi mal définie à l'échelle intercommunale	7
		Besoin de mutualiser les offres d'emploi de quelques heures des associations	3
		Plus de commerces de proximité	2
		Manque de communication pour les nouvelles entreprises dans la Gazette ; il manque un accompagnateur pour faciliter l'intégration des nouvelles entreprises dans la commune	



## Services à la personne

### Quelques données de cadrage

- Un vieillissement important de la population (une moyenne d'âge de 87 ans à la résidence pour personnes âgées)
- Une population « jeune » qui diminue sur la commune



### Les actions – les projets en cours

- Les services à destination des enfants et de leurs parents : crèches, multi-accueil, relais assistantes maternelles : des demandes d'admission en structures petite enfance en hausse, parallèlement à l'augmentation du nombre d'admissions
- Les services à destination des personnes âgées : la restauration à domicile, la téléalarme, le foyer logement des Saulnes
- Les services pour tous les âges proposés par l'Arche

### Diagnostic partagé par le groupe de travail

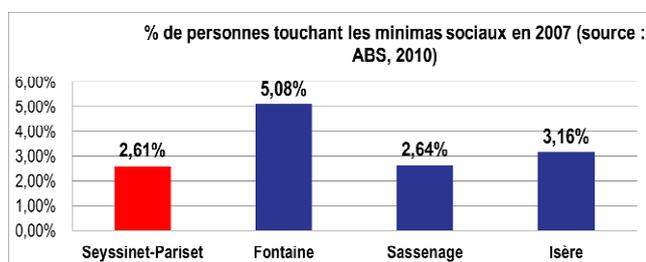
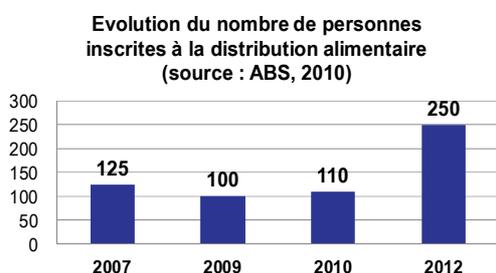
Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
Existence du Point Information Jeunesse	2	Favoriser le développement de commerces de proximité	7
		Des horaires spéciaux, adaptés pour les gardes d'enfants	6
		Information sur les services existants	5
		Quelle politique jeunesse pour les 16-25 ans ?	2



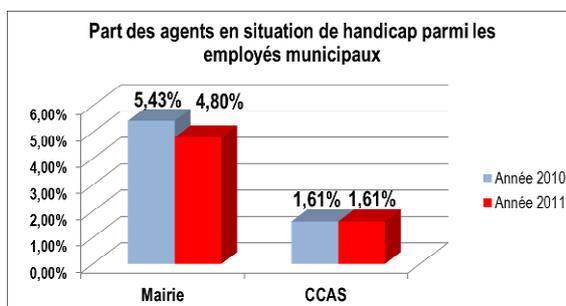
## Action sociale - handicap

### Quelques données de cadrage

- Des situations de fragilité « limitées » en comparaison à d'autres territoires
- Un nombre stable de personnes souscrivant à la distribution alimentaire, mais un pic en 2012
- Une population relativement plus aisée que la moyenne observée dans d'autres communes de taille similaire (1657€ contre 1509€ pour des communes de 10 à 20000 hab – 2007)



- Une commune qui applique progressivement la loi de 2005 sur le handicap : diagnostic et programme
- Peu de demandes en matière d'aide sociale légale pour l'hébergement des personnes handicapées : 4 demandes en 2009, 2 demandes en 2010



### Les actions - les projets en cours

- Schéma d'accessibilité des bâtiments publics
- Adaptation des bâtiments et de la voirie : bandes de vigilance sur la voirie (rue de la Tuilerie, avenue Victor Hugo, avenue de l'Europe) ; mise en place d'un ascenseur extérieur à l'école Moucherotte
- Marchés publics avec clauses d'insertion : établissements et services d'aide par le travail



## Diagnostic partagé par le groupe de travail – ACTION SOCIALE

Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
Existence de l'Arche	3	Une vie associative développée mais répond-elle aux demandes des usagers et du territoire ?	7
Jardins familiaux nécessaires et intéressants (à poursuivre)	2	Quelle politique démographique au niveau communal ?	6
Vie association développée	2	Distribution alimentaire solidaire (prix en fonction des revenus) / Epicerie sociale	4
Début de prise en compte de l'ADOMA via l'Arche		Information insuffisante sur les activités de l'Arche / Nécessité d'intégrer les habitants ADOMA	5
Politique de tarification de la cantine et du péri-scolaire en fonction des revenus		Manque de places dans les crèches	2
Existence de la banque alimentaire		Regret : qu'il n'y ait plus de producteurs de fruits qui distribuent une partie de leur production, ce qui se faisait derrière la mairie, sur le parking	
		On réduit trop la solidarité à l'action sociale	
		Besoin d'organiser un site de troc pour les habitants de la commune (comme pour le co-voiturage) afin d'éviter d'encombrer les déchetteries	
		Pourquoi la cuisine du foyer logement ne cuisine-t-elle pas pour les écoles, les centres de loisirs ... ?	
		Organiser des conférences éco-citoyennes à l'Arche	
		Distribution de paniers familiaux (AMAP) organisées par les services de la Mairie	



## Diagnostic partagé par le groupe de travail - HANDICAP

Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
Mise aux normes (accessibilité) des bâtiments publics et des voiries / Accessibilité des transports en commun / une école en cours d'équipement pour accueillir les enfants porteurs d'un handicap	4	Comment permet-on aux personnes handicapées et nouvellement handicapées de maintenir leur lien social ?	6
Certains feux tricolores sont sonores (mais pas assez !)	2	Problème de l'emploi pour les personnes handicapées	4
		Feux sonores / Lieu pour populations dépendantes / Maintien à domicile / Déneigement tenant compte des handicapés / Accueil référent handicap par rapport au logement	3
		Site web de la ville accessible / activités accessibles / incitation municipale pour une ouverture aux handicapés des activités associatives	3
		Comment peut-on répondre à des situations de handicap temporaires ?	3
		Accessibilité des logements privés d'avant 1974 (sans ascenseur) : la ville pourrait diffuser de l'information, du conseil auprès des syndicats de ces immeubles	2
		Formation à l'accompagnement des enfants handicapés	1
		Problème de définition du terme handicap et par conséquent certaines situations sont mal prises en compte	
		Certains endroits de la commune sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées	
		Y-a-t-il quelque chose de prévu pour accompagner une personne handicapée (quelque soit le handicap) pour l'aider dans ses démarches administratives etc	
		...	
		Pas assez de feux sonores	



### A retenir !

#### Hierarchisation des thématiques

Parmi les thématiques qui retiennent particulièrement l'attention des participants, deux thématiques se dégagent : d'une part le logement / habitat (35 points) et d'autre part l'action sociale (31 points).

Les trois autres thématiques obtiennent respectivement :

- 28 points pour le handicap,
- 22 points pour les services à la personne,
- 22 points pour l'emploi.

#### Tableau récapitulatif des 10 enjeux prioritaires<sup>1</sup>

1. Manque de logements sociaux (et locatifs) sur la commune	11
2. Déficit d'emplois de proximité afin de réduire les déplacements sur la commune et favoriser l'emploi des seyssinettois sur les entreprises locales / Proximité emploi / habitat	9
3. Nécessité d'avoir une cohérence entre le bassin d'emploi, l'habitat, les commerces et les services	7
4. Une vie associative développée mais répond-elle aux demandes des usagers et du territoire ?	7
5. Favoriser le développement de commerces de proximité	7
6. Notion de proximité à l'emploi mal définie à l'échelle intercommunale	7
7. Indisponibilité d'espaces fonciers pour la construction	6
8. Comment permet-on aux personnes handicapées et nouvellement handicapées de maintenir leur lien social ?	6
9. Quelle politique démographique au niveau communal ?	6
10. Des horaires spéciaux, adaptés pour les gardes d'enfants	6

<sup>1</sup> En rose : points à améliorer ; en vert : points à conforter

